



Le Rapide

De la Beaurivage
Municipalité de Saint-Gilles
Mercredi, le 6 novembre 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

AVIS PUBLIC – DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Raynald Martel, greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilles, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 18 novembre 2024 à 20 h 00, à la salle du Conseil.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

DEMANDE N° 1

La demande concerne le lot 6 100 961 du cadastre du Québec en la circonscription de Lotbinière au 1725, rue Principale. Le demandeur, M^{me} Annie Demers, a fait une demande de dérogation mineure relativement au règlement de lotissement 223-91-03.

Cette demande a pour but de permettre la séparation du lot 6 100 961, de manière à ce que la résidence principale soit séparée de ses bâtiments complémentaires en deux lots distincts. Cette demande est dérogatoire, puisque le nouveau lot ne serait pas adjacent à une voie publique.

Dans l'éventualité où la dérogation serait acceptée, la demanderesse prévoit un droit de passage notarié pour permettre l'accès au nouveau lot et ses bâtiments.

DEMANDE N° 2

La demande concerne le lot 5 256 177 du cadastre du Québec en la circonscription de Lotbinière au 1267, rue du Ruisseau. Les demandeurs, Mme Brigitte Vigneau et M. Jeannot Bourgeois, ont fait une demande de dérogation relative au règlement de zonage 363-08.

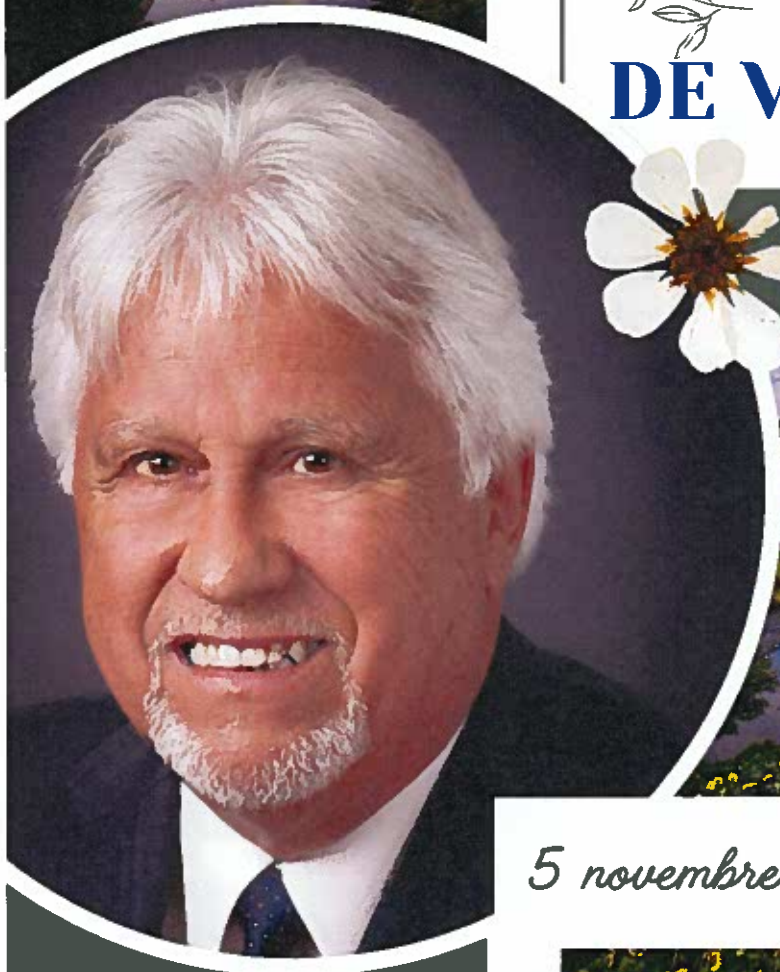
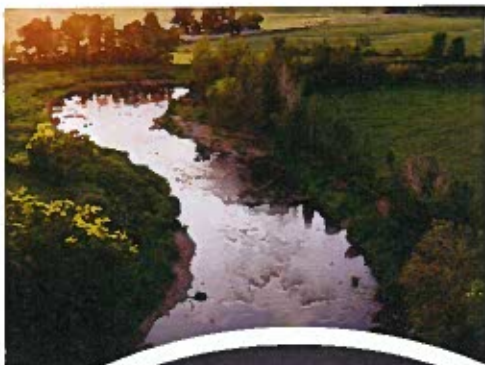
Cette demande a pour but de rendre conforme la galerie construite en 2014 et pour laquelle un permis avait été émis. La réglementation demande une marge de recul minimale de 1,8 m dans la cour latérale. La galerie actuelle empiète dans la marge, se trouvant à 1,3 m de la ligne de lot.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande le 18 novembre 2024 à 20 h lors de la séance ordinaire du Conseil municipal.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande, communiquez avec la coordonnatrice à l'aménagement du territoire et à l'environnement, M^{me} Zoé Ritchot au 418 888-3198, poste 103 ou par courriel à : urbanisme@stgilles.net

Donné à Saint-Gilles, ce 6^e jour de novembre 2024.

Raynald Martel, greffier-trésorier
Municipalité de Saint-Gilles



ROBERT SAMSON



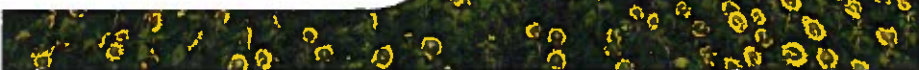
35 ans

DE VIE MUNICIPALE



Mon Milieu, ma Fierté !

5 novembre 2024



Crédit photo : Milène Aubert Photographe

MERCI

“ Les grandes choses ne sont pas faites par la force, mais par la persévérance - S. Johnson ”

1985-1987
1987-1989
1989-1993
1997-2001
2001-2005
2005-2009
2009-2013
2013-2017
2017-2021
2021-2024

**TOTAL:
DE 10 MANDATS**